MATIÈRES DU VOLUME No. 4.

No. 5 .. MARINE ET PÉCHERIES:—Rapport annuel du département, pour l'année expirée le 30 juin 1871.

Rapports du ministre de la marine et des pêcheries; et mémoires et documents préparés par l'honorable M. Campbell en rapport avec sa mission en Angleterre; et dépêches de Son Excellence le Gouverneur-Général au secrétaire des colonies, au sujet des pêcheries, etc., etc. (Pasimprimé.)

Correspondance, etc., relative à la conduite, suspension et démission de M. W. Cooke, garde-pêche, dans le comté de Bonaventure. (Pas imprimée.)

Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, ayant trait à l'enlèvement illégal, par des citoyens américains, dans le port de Guysboro', dans la Nouvelle-Ecosse, de la goëlette américaine "C. H. Horton," alors qu'elle était sous la garde de la Cour d'Amirauté en Canada en attendant sa décision.

Correspondance entre le ministre de la marine et des pêcheries et la chambre impériale de commerce, à l'effet d'accorder des certificats de capacité de capitaines à des pilotes.

MATIÈRES DU VOL. NO. 5.

- No. 6. Revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada :- Rapport, états et statistiques du, pour l'année expirée le 30 juin 1871.
- No. 7. .. Statistiques piverses du Canada pour l'année 1869-70. Partie I. Rapports municipaux, Ontario.
- No. 8. ... Mille :—Rapport sur l'état de la milice de la Puissance du Canada, pour l'année 1871.

MATIÈRES DU VOL. NO. 6.

- No. 9. . Assurances: Etats fournis par les compagnies d'assurance conformément à l'acte 31 Vict., chap. 48, sect. 14.
- No. 10... COLOMBIE BRITANNIQUE:—Rapport de l'honorable H. L. Langevin, C. B., Ministre des Travaux Publics.
- No. 11. . Bibliothèque du Parlement :- Rapport du bibliothécaire sur son état.
- No. 12... Baptêmes, Mariages et Sépultures:— Etat général y relatif pour certains districts de la province de Québec. (Pas imprimé.)
- No. 18 ... Banques de la Puissance du Canada, conformément à l'acte 34 Vict., chap. 5, sect. 12.
- No. 141. RECENSEMENT:—Rapports pour l'année 1871, en vertu de l'acte 33 Vict., chap: 21. (Pas imprimé.)
 - Rapport de ce qui a été fait, en vertu de "l'Acte du Récensement, conformément à la 27ème clause du dit acte. (Pas imprimé.)